

La Libre

GAZETTE
DE LIÈGE

GAZETTE
DE LIÈGE

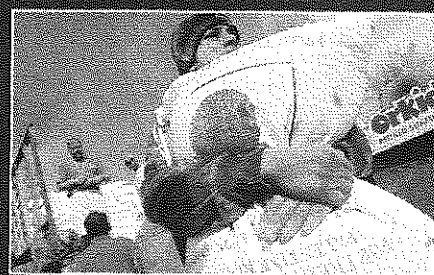
Les avocats liégeois
consultables via
Internet

p. 37



Richard Taxquet
(affaire Cools)
obtient à Strasbourg
un arrêt qui casse les
ASSISES belges. p. 9

Le Parlement
européen fête
les dix ans
de l'**EURO**...
malgré la crise. p. 16



Israël est prudent
dans sa guerre à
GAZA, assure un
expert militaire.

pp. 2 & 4-5

LA LIBRE
Culture
et Cinéma
Coup
de
BOYLE à Bombay,



Les "menues" dépenses de Madame Lizin

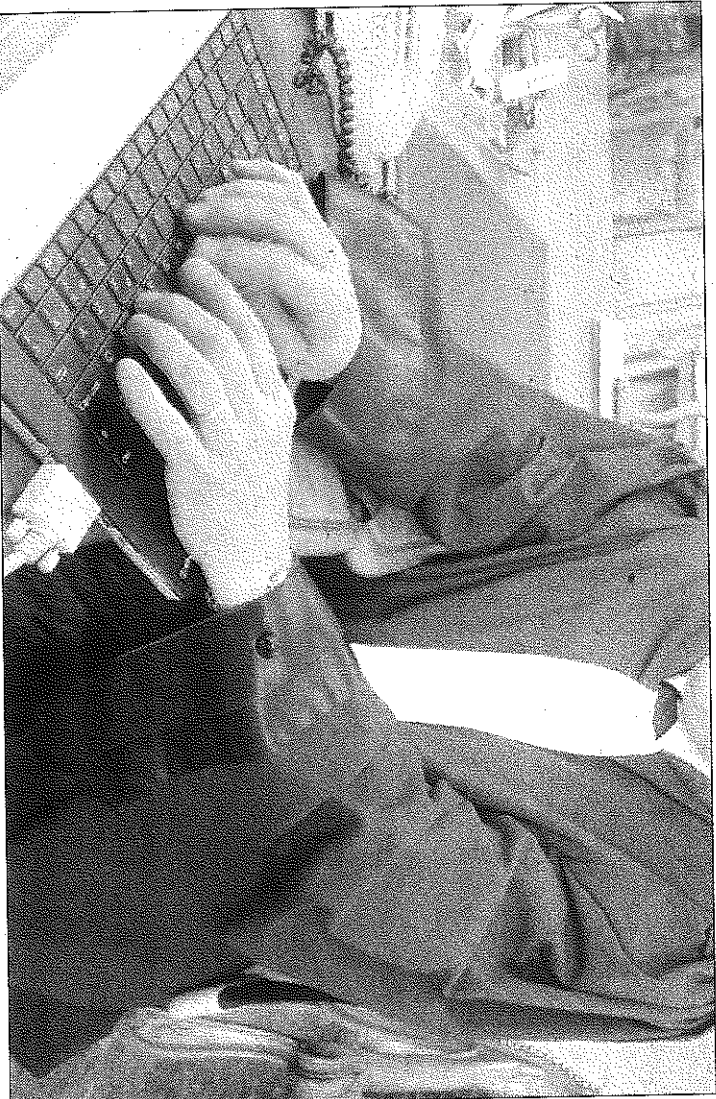
Des avocats consultables en ligne !

- L'ordre des avocats liégeois vient de lancer un module de consultation en ligne.
- Quadrilingue et sécurisé, il est destiné aux entreprises et aux citoyens lambda.
- Subventionné par la Région wallonne, il constitue une première en Belgique.

Parmi les reproches qui sont souvent faits à l'institution judiciaire au sein de l'opinion publique, ceux d'accessibilité et de rapidité reviennent souvent, et pour cause. Dans le but de remédier à cela, et bien davantage, l'ordre des avocats du barreau de Liège a lancé en décembre dernier ce qui constitue une première en Belgique. Il s'agit de la mise à disposition des 880 avocats composant le barreau de Liège et des justiciables d'un module de services juridiques en ligne permettant de consulter un avocat et accessible via Internet.

"Certes, ce n'est pas la panacée, reconnaît le bâtonnier Patrick Henry, mais il s'agit d'une avancée importante et intéressante".

Avec ce système, tant entrepreneurs que particuliers ont désormais la possibilité de poser des questions juridiques ou encore de soumettre à avis un projet de contrat. *"Une des difficultés rencontrées dans la mise en place de cet outil, était de l'adapter aux deux publics, ce qui a été fait",* explique Jean-François Henrotte,



■ Sur les 880 avocats que comprend le barreau de Liège, plus de 80 se sont déjà inscrits au module de consultation en ligne.

le président de la commission des TIC de l'ordre des avocats liégeois. Présenté à la presse ce mardi, ce système est accessible via le site web du barreau de Liège et son utilisation se révèle assez aisée.

Après avoir cliqué sur l'onglet intitulé consultation en ligne et situé sur la page d'accueil, le justiciable se voit tout d'abord invité à poser le choix de l'avocat parmi la base de données du site. S'ensuit alors une phase d'identification sécurisée du justiciable puis celle de la formulation et de

l'enregistrement de sa demande. En se posant la question d'un éventuel conflit d'intérêt, l'avocat consulté aura alors le choix de répondre ou pas à la demande. Il établira ensuite, préalable-ment au paiement sécurisé, un devis estimatif des frais d'honoraires de l'avocat choisi. Une fois le devis accepté et le paiement effectué par le demandeur, l'avocat traitera la consultation le plus rapidement possible.

Coûts réduits
"L'idée est de pouvoir consulter

chez soi ou de son bureau, ce qui évite des déplacements et réduit les coûts tant pour l'avocat que pour le justiciable", souligne le vice-bâtonnier Stéphane Gonthot. Avec la possibilité octroyée aux justiciables de consulter les avocats liégeois inscrits à ce module de l'étranger, puisqu'il est disponible en quatre langues. De son côté, le bâtonnier Patrick Henry insiste sur le fait que *"la législation sur le commerce en ligne et celle relative à la protection de la vie privée ont été respectées, de même qu'ont été rencontrées*

les exigences de sécurité et de secret professionnel".

Notons que, depuis son lancement en décembre, 80 avocats ont déjà adhéré au module et trois consultations en ligne ont déjà été effectuées. Le coût de ce système d'"e-consulting" est estimé à 40 000 euros, dont 10 000 subventionnés par la Région wallonne. Il est conçu par l'ordre des avocats liégeois comme un service supplémentaire destiné à rapprocher les avocats des justiciables.

Bruno Boutsen

NOUVEAUTÉS Un site web relooké

Le barreau de Liège a profité de l'évènement que constitue la mise à disposition des avocats et justiciables liégeois d'un module de consultation en ligne pour relooker son site web. Un site assez clair sur lequel on trouve aussi, entre autres, un annuaire des avocats ainsi que des informations sur les honoraires de ces derniers. Un nouveau site qui, comme le module de consultation en ligne, est actif depuis décembre et disponible en quatre langues. Autre nouveauté présentée par le bâtonnier : des ce jeudi, et à raison d'une fois par mois, l'émission Focus sur RT C - Téléliège accueillera un avocat liégeois qui commentera l'actualité judiciaire et un forum sera ouvert après l'émission. (J.B.)
Site web : www.barreaudellege.be.

Liège Société

JUSTICE PREMIERE BELGE

Les avocats sont en ligne

Le Barreau de Liège crée son site de consultations "on line"

Consulter un avocat sans bouger de son canapé? C'est désormais possible. Le Barreau de Liège vient de créer un module de consultations en ligne sur son site. Une première en Belgique, voire en Europe.

Le site du Barreau de Liège existait déjà et est bien connu des Liégeois: 500 visites par jour. Mais de l'avis même du Bâtonnier Patrick Henry, il devenait obsolète. Le site est désormais rafraîchi, et vous propose un tout nouveau service: le module de consultations en ligne. Il est ouvert à tous (justiciables, entreprises), et actif depuis décembre dernier.

L'accès en est simple. En se connectant sur www.barreau-liege.be, vous cliquez sur le module "consultation en ligne". Là, une première solution: soit vous connaissez déjà un avocat, et vous entrez son nom. Soit vous n'en connaissez pas. Il vous suffit de cliquer sur le menu déroulant pour sélectionner

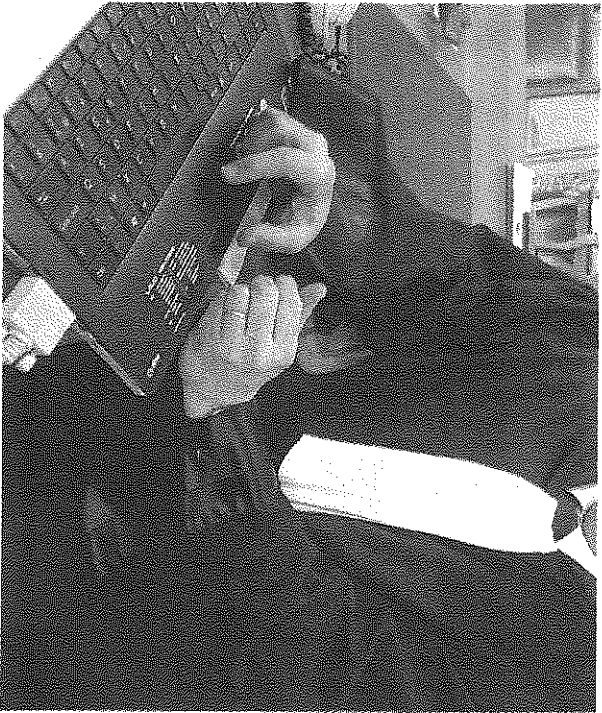
autre avocat". Ensuite, il ne vous reste plus qu'à poser votre question. Ceci étant dit, ne vous attendez pas à une réponse immédiate et gratuite. Exemple: "Comment mettre fin à mon bail?". La première réponse de l'avocat sera: "Je vous propose de répondre à cette question pour telle somme..."

Logique. Si vous êtes d'accord, vous effectuez le paiement via une carte bancaire.

CONSULTER SANS SE DÉPLACER
Une fois le paiement effectué, il vous suffit d'attendre la réponse. Rien ne vous empêche de préciser qu'elle est urgente, mais sachez que la rapidité de celle-ci dépend de la complexité de votre question.

Et on notera que tout avocat est tenu déontologiquement à une certaine célérité. Évidemment, s'il est en Cour d'assises... ça ira moins vite.

Ce site a été imaginé il y a deux ans, et mis en chantier il y a un an. Sa création a nécessité environ 35.000€, et a été subven-



La consultation en ligne: une innovation liégeoise.

■ B. DEVOGHEL

l'éventuel conflit d'intérêt. Le Barreau de Liège compte plus de 800 avocats. Actuellement seuls 10 % d'entre eux se

sont inscrits dans le système. De manière volontaire, faut-il le préciser.

10^e salon des vacances Léonard

BARCORN VOYAGES

POUR CONTACTER NOTRE SERVICE SOCIÉTÉ:
COMPOSEZ LE 04/220.08.70.

Laneige à peine fondue, l'hiver loin d'être terminé, c'est pourtant déjà le temps de penser aux vacances d'été!

Ce week-end des samedi 17 et dimanche 18 janvier, les Voyages Léonard organisent leur 10^e salon des vacances, dans leurs installations de Barcorn.

"Un souffle nouveau", tel est le nouveau slogan de cette société familiale née en région verrière en 1946.

Véronique Léonard, petite-fille du fondateur et fille de René Léonard incarne ce renouveau.

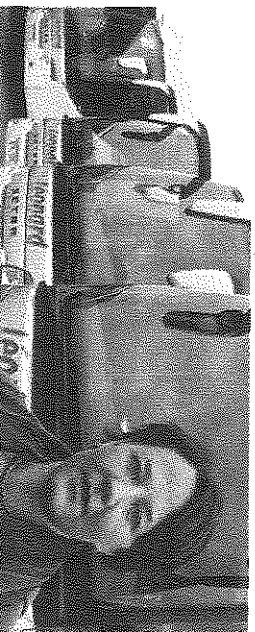
Elle s'occupe désormais de la direction administrative/journalière de ce qui n'est pas un "simple" autocariste.

"Je suis souvent sur prise d'entendre des amis, voire des proches, me dire qu'ils sont partis en va-

cances, en avion, avec leur tour operator. N'imaginiez que nous vendions aussi des en avion, mais aussi... Nous pourrions même emmener faire de la montagne au Japon, si vous le souhaitez. Certes, l'image que véhiculent les 30 autocars verts et jaunes de la société aux quatre coins de l'Europe et au-delà, est créée dans les esprits.

Léonard, pas seulement Barcorn vous en rendre compte. Venez tous samedi et dimanche au salon des vacances de 10h à 18h30. Plus de 1000 produits de tourisme vous attendent. Comme les années précédentes, des navettes partent de la gare de Verriers et vous emmènent au Paradis à Liège.

Réservez au 04/223.38.44



LIÈGE Six personnes sont sous mandat d'arrêt notamment pour le braquage de la salle de jeux Mirage commis il y a un an.

8

Liège

P.10 Stade revu à la baisse

Pour réduire le coût, Waremmé pourrait rénover la vieille tribune et y intégrer la cafétéria.

Justice / Le barreau et ses 880 avocats se mettent au commerce électronique

Consultations juridiques virtuelles

UNE PREMIÈRE BELGE et probablement européenne. Les justiciables liégeois pourront rencontrer un avocat sur l'internet.

On vise aussi bien les entreprises que les particuliers. » Avocat, passionné de nouvelles technologies, Jean-François Henrotte était, mardi, le maître d'œuvre de ce qui est une première belge, sinon européenne. Les défis techniques et juridiques à relever pour créer ce module de consultations en ligne étaient nombreux mais finalement, nous l'avons fait. Il est éf-

fectif depuis le 1^{er} décembre, environ 80 avocats s'y sont déjà inscrits alors qu'aucune publicité n'a encore été faite. »

Objectifs assumés de ce module à 35.000 euros (avec un subside partiel de la Région wallonne) : encourager et accélérer les contacts entre justiciables et avocats, éviter aux premiers de se déplacer et aux seconds de s'éterniser en consultations, inciter des

clients étrangers à se plonger dans l'annuaire des avocats liégeois, les aider à choisir un conseil et obtenir un devis.

Sécurité, simplicité
Tout a été fait, démontre M^e Henrotte, pour que pousser la portée d'un cabinet virtuel soit à la portée des plus timides et technophobes. Si le client est plus attaché à une expertise précise (droit

bancaire, droit de la Jeunesse, droit pénal...) qu'à une carte de visite, il lui suffit de renseigner cette compétence au moteur de recherche pour se voir indiquer des noms de spécialistes. Il lui est bien sûr aussi possible de s'adresser directement à un professionnel dont il connaît le nom pourvu que celui-ci propose des consultations en ligne.

Lorsque l'avocat a été choisi, le client potentiel s'inscrit sur le site en insérant sa carte d'identité électronique dans un lecteur ad hoc ou en remplissant manuellement le formulaire d'inscription. Il lui suffit ensuite, pour finaliser ce premier contact, de poser sa

question et éventuellement de la préciser en y adjoignant un fichier (copie du contrat de travail ou du contrat locatif...). Si les deux parties s'accordent sur un prix pour la prestation, le paiement peut alors se faire par carte de débit, par carte de crédit ou par virement bancaire. « Seules trois consultations en ligne ont eu lieu au mois de décembre, précise le bâtonnier liégeois, M^e Henry. Mais aucune communication officielle n'a encore été faite et la semaine prochaine, une rap- de formation sera donnée aux avocats. Dans un prochain temps, nous devrions procéder à une campagne de référencement

afin que ce module soit efficacement indexé par les moteurs de recherche. » Cette plateforme est totalement compatible, assurent ses concepteurs, avec les mondes PC, Mac et iPhone.

Parallèlement à la création de ce module de commerce électronique, le site du Barreau de Liège, qui comptabilise environ 500 visites par jour, a bénéficié d'autres interventions cosmétiques : ouverture d'un microsite sur la médiation, mise en ligne d'offres de stage, possibilité de suivre les mises à jour par flux RSS, etc. ■

Jo. Ma.

www.barreaudeliege.be

Hiver / Engagement d'éducateurs et création d'un refuge « animaux admis » à Jupille

L'aide aux sans-abri est renforcée

BREF

FLÉMALLE

Le collège se met au vert

La désignation de Catherine Mégali et Raymond Flagothier en tant qu'échevins a été approu-